



Concours d'ingénieur en chef territorial Session 2010

OBSERVATIONS GENERALES

Le concours d'ingénieur en chef territorial session 2010 a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 22 février 2010.

Le nombre de postes était ainsi réparti:

-  **Concours externe** = 30 postes
-  **Concours interne** = 20 postes

La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du lundi 7 juin au vendredi 2 juillet 2010, la date limite de dépôt des dossiers fixée au vendredi 9 juillet 2010.

Le jury s'est réuni le vendredi 17 septembre 2010 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

Les épreuves écrites du concours externe se sont déroulées le mercredi 3 novembre 2010 et les épreuves du concours interne du mercredi 3 au vendredi 5 novembre, dans le centre d'écrits au choix des candidats : Paris, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Lyon, Fort-de-France et Saint-Denis de la Réunion.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le jeudi 3 février 2011.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

-  Concours externe : du 7 au 11 mars 2011
-  Concours interne : du 21 au 24 mars 2011

La réunion d'admission s'est tenue le vendredi 25 mars 2011.

Sommaire

I. COMPOSITION DES JURYS	- 4 -
1) Concours externe	- 4 -
2) Concours interne	- 5 -
II. CORRECTEURS.....	- 6 -
1) Concours externe	- 6 -
2) Concours interne	- 7 -
III. EXAMINATEURS	- 11 -
1) Concours externe	- 11 -
IV. RAPPORT GENERAL DU PRESIDENT DU JURY	- 12 -
V. SUJETS DES EPREUVES ECRITES	- 13 -
1) Concours externe	- 13 -
2) Concours interne	- 13 -
VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS.....	- 15 -
1) Concours externe	- 15 -
2) Concours interne	- 15 -
VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRES AU SORT AUX EPREUVES ORALES	- 19 -
1) Concours externe	- 19 -
2) Concours interne	- 20 -

VIII. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS	- 21 -
Concours externe	- 21 -
IX. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS.....	- 23 -
X. CANDIDATS INSCRITS.....	- 23 -
XI. CANDIDATS PRESENTS	- 23 -
XII. CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR	- 23 -
XIII. PROFIL DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR	- 25 -
XIV. EPREUVES ECRITES.....	- 28 -
1) Notes obtenues par épreuve par les candidats admis à concourir	- 28 -
• <i>Concours externe.....</i>	<i>- 28 -</i>
• <i>Concours interne</i>	<i>- 28 -</i>
2) Résultats d'admissibilité	- 15 -
XV. CANDIDATS ADMISSIBLES	- 31 -
XVI. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES.....	- 31 -
XVII. EPREUVES ORALES.....	- 33 -
1) Répartition des candidats présents selon leurs choix de matières	- 33 -
• <i>Concours externe.....</i>	<i>- 33 -</i>
• <i>Concours interne</i>	<i>- 33 -</i>
2) Notes obtenues par épreuves	- 33 -
• <i>Concours externe.....</i>	<i>- 33 -</i>
• <i>Concours interne</i>	<i>- 35 -</i>
4) Moyenne générale par concours.....	- 36 -
5) Résultats d'admission.....	- 36 -
XVIII. LAUREATS.....	- 37 -
Répartition des candidats selon leurs choix de matières.....	- 37 -
• <i>Concours externe.....</i>	<i>- 37 -</i>
• <i>Concours interne</i>	<i>- 37 -</i>
XIX. PROFIL DES LAUREATS	- 38 -

I. COMPOSITION DES JURYS

1) Concours Externe

Président	Monsieur Alain BERGER Inspecteur Général de l'Agriculture
Suppléante	Madame Sandrine JARRY Administrateur territorial Communauté d'agglomération de Plaine Commune Saint Denis (93)
Elus locaux	Madame Catherine ALFARROBA Adjoint au Maire de la ville de Clichy-La-Garenne (92)
	Monsieur André PEQUIGNOT Maire de la commune de Bief Conseiller général du Doubs (25)
	Monsieur Bernard CAILLIAU Maire de La Buissière (62) Conseiller Général du Pas de Calais (62)
Fonctionnaires territoriaux	Monsieur Claude RIBIERAS Ingénieur en chef territorial Communauté d'agglomération de Saint Briec (29)
	Monsieur Jean-Michel MOSKOVOY Ingénieur en chef territorial Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne (94)
	Madame Sandrine JARRY Administrateur territorial Communauté d'agglomération de Plaine Commune Saint Denis (93)
Personnalités qualifiées	Monsieur Guy CARRIEU Directeur général des services Conseil général de la Marne (51)
	Monsieur Bruno MALHEY Directeur général des services Communauté d'agglomération de Blois (41)
	Monsieur Alain BERGER Inspecteur Général de l'Agriculture

2) Concours Interne

Président	Monsieur Alain BERGER Inspecteur Général de l'Agriculture
Suppléante	Madame Sandrine JARRY Administrateur territorial Communauté d'agglomération de Plaine Commune Saint Denis (93)
Elus locaux	Monsieur Christian BONNET Adjoint au Maire de la ville d'Avignon (84)
	Madame Régine MARCHAND Conseillère régionale d'Aquitaine
	Monsieur André PEQUIGNOT Maire de la commune de Bief Conseiller général du Doubs (25)
Fonctionnaires territoriaux	Madame Annick GIRAUDOU Ingénieur en chef territorial Conseil général des Bouches du Rhône (13)
	Monsieur Francis ASSAILLY Ingénieur en chef territorial Ville de Reims (51)
	Madame Sandrine JARRY Administrateur territorial Communauté d'agglomération de Plaine Commune Saint Denis (93)
Personnalités qualifiées	Madame Chantal BERDIER Maitre de conférences – INSA de Lyon (69)
	Monsieur Bruno ROMOLI Directeur général des services Communauté d'agglomération de Chalon Val de Bourgogne (71)
	Monsieur Alain BERGER Inspecteur Général de l'Agriculture

II. CORRECTEURS

1) Concours Externe

 Rédaction d'une note de synthèse

Madame Sandrine JARRY

Administrateur territorial - Communauté d'agglomération de Plaine Commune

Madame Catherine ALFARROBA

Adjoint au Maire de la ville de Clichy-La-Garenne

Monsieur Joseph SALAMON

Ingénieur en chef territorial – Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Monsieur René VRIGNAUD

Ingénieur en chef territorial - Retraité

Monsieur Jean-Michel MOSKOVY

Ingénieur en chef territorial - Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne

Monsieur Alain GAYRARD

Ingénieur en chef territorial – Communauté d'agglomération du Val d'Orge

Monsieur Christophe GUERRE GENTON

Ingénieur en chef territorial – Communauté d'agglomération du Calaisis

Monsieur Régis CEGLARSKI

Ingénieur en chef territorial - Communauté d'agglomération du Dunkerque

Monsieur Guy CARRIEU

Directeur général des services - Conseil général de la Marne

Monsieur Bruno MALHEY

Directeur général des services - Communauté d'agglomération de Blois

Madame Laurence BREUS

Ingénieur en chef territorial - Communauté d'agglomération Val et Forêt – Ermont

Monsieur Bruno RAPATOUT

Formateur au CNFPT – Délégations Haute-Normandie, Grande Couronne, Bretagne

2) Concours Interne

 Rédaction d'une note de synthèse

Madame Annick GIRAUDOU

Ingénieur en chef territorial
Conseil général des Bouches du Rhône

Madame Laurence RISTORI MARIN

Ingénieur en chef territorial - Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis

Monsieur Bernard LENSEL

Ingénieur en chef territorial – Communauté urbaine de Lyon

Madame Chantal BERDIER

Maitre de conférences – INSA de Lyon

Monsieur Francis ASSAILLY

Ingénieur en chef territorial – Ville de Reims

Monsieur Stéphane DELAVALLADE

Ingénieur en chef territorial – Ville de Reims

Monsieur Patrick BUONOMANO

Ingénieur en chef territorial – Ville de Nîmes

Monsieur Christian BONNET

Adjoint au Maire – Ville d'Avignon

 Analyse d'un document portant sur l'une des 14 options

Construction et bâtiment

Monsieur Jean-Paul MALTERRE

Retraité de la fonction publique territoriale

Monsieur Michel ESQUERRE

Ingénieur en chef territorial – Ville de Toulouse

Centres techniques

Monsieur François HARMAND

Ingénieur en chef territorial – Conseil général de la Marne

Monsieur Patrick WIGAND

Ingénieur Principal territorial – Communauté urbaine de Strasbourg

Logistique et maintenance

Monsieur Guy HUMBERT

Ingénieur en chef territorial – Ville de Haguenau

Monsieur Francis ASSAILLY

Ingénieur en chef territorial – Ville de Reims

Voirie réseaux divers

Monsieur Benoît CELIE

Ingénieur en chef territorial – Conseil régional du Languedoc Roussillon

Monsieur Marcel TACHAU

Ingénieur en chef territorial – Ville de Menton

Déplacements-Transports

Monsieur Jean-Marc ROSCIGNI

Ingénieur en chef territorial – Communauté d'agglomération Ajaccien

Monsieur Christophe DARIES

Ingénieur en chef territorial – Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

Sécurité et prévention des risques

Monsieur Mohammed EL HOURCH

Ingénieur en chef territorial – Conseil général d'Ille-et-Vilaine

Madame Christine BLANDEL

Ingénieur en chef territorial – Ville de Marseille

Hygiène-Labo-Qualité de l'Eau

Monsieur Marc AUBRY

Ingénieur en chef territorial – Syndicat départemental Energie du Morbihan

Monsieur Jean-Jacques LABAT

Ingénieur en chef territorial – Conseil général du Morbihan

Déchets et Assainissement

Monsieur Guy HUMBERT

Ingénieur en chef territorial – Ville de Haguenau

Monsieur Mohammed EL HOURCH

Ingénieur en chef territorial – Conseil général d'Ille-et-Vilaine

Sécurité du travail

Monsieur Elie MAROGLOU

Ingénieur en chef territorial – Ville de Lyon

Monsieur Jean-Marc ROSCIGNI

Ingénieur en chef territorial – Communauté d'agglomération Ajaccienne

Urbanisme

Monsieur Guy CAILLO

Ingénieur en chef territorial – Metz Métropole

Monsieur Jean CANTON

Ingénieur en chef territorial – Ville de Marseille

Paysages et Espaces verts

Monsieur Thibaut BEAUTE

Directeur Général Adjoint des Services – Communauté d’agglomération de Cergy-Pontoise

Monsieur Olivier LEFORT

Ingénieur en chef territorial – Région Rhône -Alpes

Systèmes d’information et de communication

Monsieur Nicolas LUBAR

Ingénieur en chef territorial – Communauté d’agglomération de la région Belfortaine

Monsieur Christophe MAITRE

Ingénieur en chef territorial – Communauté d’agglomération du Pays de Montbéliard

Réseaux et Télécommunications

Monsieur Nicolas LUBAR

Ingénieur en chef territorial – Communauté d’agglomération de la région Belfortaine

Monsieur Christophe MAITRE

Ingénieur en chef territorial – Communauté d’agglomération du Pays de Montbéliard

SIG-Topographie

Monsieur Henri HUGEL

Ingénieur en chef territorial – Communauté Urbaine de Strasbourg

Monsieur Sylvain FACON

Chef de projet – SEM Artois développement du Pas de Calais

 Anglais

Madame Faouzia BENDERDOUCHE

Maître de conférences en anglais – Université Paris VI

Madame Isabelle DEPARDIEU

Professeur d’anglais – Université de Bourgogne

Madame Brigitte BARRY

Professeur d’anglais – Université de Nanterre

Madame Cécile BIRKS

Professeur d’anglais – Université de Nanterre

 Allemand

Madame Zohra Fatima CLECH

Professeur d’allemand – Fougères

Madame Ruth LEVAYER

Professeur d'allemand – Université d'Angers

 Espagnol

Madame Patricia CHIROT

Formatrice en anglais-espagnol – Linguaphone – Dijon

Monsieur Xésus CANDIA

Formateur d'espagnol – Institut Supérieur Saint-Joseph - Dijon

 Italien

Monsieur Christophe CHILLIO

Professeur d'italien – Collège l'Estaque – Marseille

Monsieur Giovanni ANGELINI

Chargé de cours en italien – Faculté de droit – Montpellier

 Portugais

Madame Michèle SUBERVIOLLE

Professeur de portugais – Académie de Strasbourg

Madame Catarina VAZ WARROT

Enseignante - Université de Provence et de Nice

III. EXAMINATEURS

1) Concours Externe

Allemand	Madame Christine DEMAISON Maître de conférences en allemand à l'Université Paris VI Pierre et Marie Curie
	Madame Danielle DUBOIS Professeur de chaire supérieure
Anglais	Madame Brigitte BARRY Professeur d'anglais à l'Université de Nanterre
	Madame Cécile BIRKS Maître de conférences en anglais à l'Université Paris VI - Professeur d'anglais à l'Université de Nanterre
Espagnol	Monsieur Gérard CHOUKROUN Professeur permanent d'espagnol et directeur-adjoint du service des langues à l'Institut d'études politiques de Paris
	Madame Sylvia VACAS HUIDOBRO Professeur d'espagnol à l'Université d'Evry
Italien	Madame Norma ROMANELLI Professeur en Italien et responsable formation à la Chambre de commerce italienne pour la France
	Madame Flavia CASASSA Professeur d'italien
Portugais	Madame Florinda SABINO-DENIS Professeur de portugais - Paris
	Monsieur Michel PEREZ Professeur de portugais – Inspecteur général de l'Education Nationale - Paris

IV. RAPPORT GENERAL DU PRESIDENT DU JURY

1. Rôle et place de l'entretien avec le jury

Il s'agit d'un concours d'accès à des fonctions de la haute fonction publique territoriale, pour des collectivités allant de la commune à la région. Tant pour le concours interne que pour le concours externe, le jury, d'un commun accord, s'est donc donné comme objectif de sélectionner les profils de candidats sachant dépasser la seule logique du « déroulement de carrière », ouverts à la mobilité et démontrant des aptitudes correspondant à des fonctions véritablement nouvelles, souvent en rupture avec le cursus passé.

Ont donc été privilégiés : l'ouverture vers les problématiques générales des collectivités territoriales, particulièrement denses à l'époque actuelle, la curiosité, l'imagination et la créativité, le sens de l'adaptation face à des situations exceptionnelles, l'ouverture d'esprit, la sensibilité au management de crise, l'aptitude à la prise de risques, la capacité à sortir de son corps de métiers, l'implication.

2. Qualité des candidats

Le jury a considéré que l'écrit n'était pas suffisamment discriminant : beaucoup de candidats ont rencontré de grandes difficultés à l'oral. Il s'agit souvent de candidats qui ont bénéficié d'un sujet d'écrit rentrant dans leurs compétences professionnelles et qui se sont révélés à l'oral incapables de s'ouvrir à d'autres problématiques.

En fait, beaucoup de candidats, notamment du concours interne, se rassurent avec leurs acquis en matière de connaissances techniques, mais cette technicité les enferme. Or l'accession à un grade d'ingénieur en chef ne se situe pas exclusivement dans une logique « technique » ; elle suppose une ouverture à d'autres univers, d'autres problématiques et notamment de la curiosité. Il est regrettable que de nombreux candidats n'aient pas fait l'effort de se préparer aux épreuves en s'ouvrant à des questions hors de leurs champs de compétences. Le fait d'entendre, à ce niveau, certains candidats affirmer qu'ils ne connaissent pas -au minimum- le sujet car il est hors de leur champs de compétences, les rend inaptes à assumer la mobilité qui accompagne fréquemment la nomination en ingénieur en chef.

Ces raisons ont conduit le jury à ne pas pourvoir tous les postes du concours interne ; l'oral est là pour apprécier un potentiel, l'ouverture hors champ de compétences, le sens de l'adaptation, la réactivité ; l'absence de ces qualités a ainsi été déterminante pour fixer le seuil d'admission.

V. SUJETS DES EPREUVES ECRITES

1) Concours Externe

✚ Rédaction d'une note de synthèse

Recommandations pour mettre en œuvre une politique ambitieuse relative à l'accessibilité dans ses dimensions géographique, physique et sociale.

2) Concours Interne

✚ Rédaction d'une note de synthèse

Recommandations visant à définir une politique de sécurisation des espaces publics (à l'exclusion des aspects relatifs à la prévention de la délinquance).

✚ Analyse d'un document portant sur l'une des 14 options

Construction et bâtiment

L'analyse et perspectives d'optimisation de la performance énergétique des bâtiments d'une commune.

Centres techniques

La mise en place d'une démarche de performance dans un centre technique municipal.

Logistique et maintenance

La mise en place d'un plan de déplacement d'établissements.

Voirie et réseaux divers

Le projet de loi relative à la réforme des collectivités territoriales et transfert des compétences inhérent.

Déplacements-Transports

Un plan d'actions possibles en matière de stationnement tous modes.

Sécurité et prévention des risques

L'analyse des risques auxquels les pouvoirs publics doivent faire face.

Hygiène-Labo-Qualité de l'eau

Le management de la structure du développement scientifique, l'agroenvironnement, la microbiologie alimentaire et la recherche des légionelles.

Déchets et assainissement

L'implantation d'une technique alternative environnementale de traitement et de valorisation de des déchets.

Sécurité du travail

Le comité d'hygiène et de sécurité : rapport annuel sur l'évolution des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques)

Urbanisme

L'évolution des pratiques d'association de la société civile à la définition des projets.

Paysages et espaces verts

Les fonctions, les activités ou les services rendus par les espaces naturels périurbains.

Systèmes d'information et de communication

L'élu numérique.

Réseaux et télécommunications

La création d'un nouveau bâtiment pour héberger le site central de la future collectivité : mise en place de l'infrastructure informatique et télécom.

SIG-Topographie

L'analyse critique du projet de décret de 1991, sur sa mise en œuvre mais aussi concernant l'approche technique.



Anglais

*Crimespotting : the new way to make money on the Internet
(Simon de Bruxelles)*



Allemand

*Mindestens 45 Tote bei Sturm in Frankreich
(Nach Anne Christine Heckmann, tagesschau.de, 28/02/2010)*



Espagnol

*En crisis ? No se la juegue
El 'crash' económico agrava los problemas de la ludopatía y eleva el gasto en juegos
(Patricia MATEY Madrid 05/12/2008)*



Italien

*Includere o escludere
Il dilemma di una nazione
(Massimo Novelli, Le Guide di « Repubblica », 17 Marzo 2010)*



Portugais

*Governo admite restringir novas linhas do metro
(Por hugo SILVA In-Diario de Noticias, 10 de Junho de 2010)*

VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS

1) Concours Externe

Rédaction d'une note de synthèse

L'ensemble des copies est d'un niveau très moyen, la maîtrise de la langue étant souvent mauvaise (syntaxe, orthographe, esprit de synthèse...). Le dossier proposé aux candidats était d'un abord assez complexe mais la problématique était simple à exposer. Pourtant, les candidats ont surtout eu du mal à la dégager se limitant soit à des arguments techniques ou juridiques, soit à des considérations générales imprécises et peu contextualisées, les enjeux sont trop rarement posés. Les notes aux élus manquent trop souvent d'opérationnalité, voire d'engagement personnel.

Souvent, on note une absence d'annonce de plan. Si la partie synthèse est souvent correcte, les propositions restent trop générales et parfois faibles. Le manque de temps imparti se traduit par des recommandations souvent bâclées.

Il apparaît que les candidats ont suivi des formations préalables au concours, ce qui produit des copies au contenu formaté tant pour ce qui concerne la forme (plan) que le fond pour les propositions (mode projet).

Comme les autres années, dans le concours externe, il y a deux catégories de candidats. Ceux qui ne connaissent pas la nature de l'épreuve et se limitent à une forme de dissertation, et ceux qui sont plus avertis des règles et essaient de s'y conformer avec plus ou moins de bonheur...

2) Concours Interne

Rédaction d'une note de synthèse

L'ensemble des copies est d'un niveau global assez faible. La technique de synthèse n'est pas maîtrisée, on remarque un manque de culture générale de la part de certains candidats. Les recommandations restent vagues. Les candidats problématissent peu et restent plutôt descriptifs. Rares sont ceux qui prennent position et s'en expliquent en tant que conseiller et expert de l'élu.

Beaucoup de recommandations émises dans la deuxième partie sont non structurées (on ne trouve pas souvent d'objectif et/ou d'axe stratégique suivi d'une démarche). Les éléments exposés sont peu argumentés en fonction des possibilités de mise en œuvre, des avantages/inconvénients et de leur faisabilité opérationnelle et financière.

Certaines copies sont mauvaises, soit trop courtes, soit inachevées, soit avec un mélange entre la synthèse et les propositions. Parfois, certains passages de copie sont indéchiffrables, illisibles.

L'élargissement à tous les aspects de la sécurisation des espaces publics (hors prévention de la délinquance) n'a pas été perçu par la plupart des candidats.

Analyse d'un document portant sur l'une des 14 options

Construction et bâtiment

Pas d'observations/commentaires rédigés par les correcteurs.

Centres techniques

De façon générale, les copies ne relèvent pas d'un niveau stratégique suffisant, l'analyse du contexte territorial qui détermine les enjeux à venir qui oriente les décisions politiques, n'est pas clairement exprimée.

Lorsque l'analyse du document est réalisée, celle-ci ne s'appuie pas toujours sur des éléments factuels (éléments chiffrés – ratios), de la même façon, les candidats utilisent rarement des éléments « techniques » dans leur note (tableaux – schémas systémiques, etc) ce qui est le propre d'un ingénieur et permettrait d'aérer le document.

La rédaction est souvent itérative alors que le plan devrait être annoncé et la suite du développement clair, précis, argumenté et pas forcément très long.

Logistique et maintenance

Le niveau des candidats est très faible. Aucun n'a parfaitement répondu à la problématique du sujet. Concernant la partie analyse critique, peu ou pas de pertinence.

Voirie et réseaux divers

Pas d'observations/commentaires rédigés par les correcteurs.

Déplacements-Transports

Sujet beaucoup trop général qui ne permettait pas réellement une analyse axée sur le cas particulier de l'agglomération étudiée.

De ce fait, la mise en évidence de candidats ayant les capacités à exercer les fonctions d'ingénieur en chef était difficile.

Sécurité et prévention des risques

Compte tenu du dossier fourni, on attendait beaucoup de connaissances et de culture en matière de gestion des risques majeurs, peut-être un peu trop. Les candidats ont certainement eu un manque de temps pour développer plus l'analyse, les projets, les méthodes et les outils de suivi, de contrôle et d'évaluation. Il n'y a pas assez de prise de recul méthodologique pour produire une analyse globale et des propositions permettant à l'ensemble de la collectivité de progresser dans ce domaine.

Hygiène-Labo-Qualité de l'eau

Pas d'observations/commentaires rédigés par les correcteurs.

Déchets et assainissement

Sujet très intéressant et d'actualité (au cœur des préoccupations des collectivités) et qui nécessite l'implication des élus. Les questions sont pertinentes et en adéquation par rapport à la mission d'un ingénieur en chef.

Niveau des copies assez faible. Quelques très bonnes copies se détachent du lot avec un très bon esprit de synthèse et force de propositions pour les élus. En revanche d'autres copies ont un niveau sans rapport avec une place d'ingénieur en chef.

Sécurité du travail

Pas d'observations/commentaires rédigés par les correcteurs.

Urbanisme

Une fois de plus, on constate que le niveau des candidats n'est pas des plus performants. A part quelques bonnes copies, on s'aperçoit que l'analyse d'un document est mal préparée. Les candidats ne savent pas analyser ou synthétiser un document.

Un ingénieur en chef doit être en mesure de faire des propositions opérationnelles réalistes et objectives, ce que l'on ne retrouve pas au travers des copies corrigées.

La plupart du temps, les candidats considèrent l'association des citoyens comme une nouveauté. Si l'on ajoute ce constat, le foisonnement des outils évoqués pour la « communication », on mesure le trouble qui existe par rapport à la participation des usagers-citoyens.

Paysages et espaces verts

Ensemble très hétérogène.

Globalement, on note une difficulté dans l'appréhension du sujet et des attentions dans son traitement. Difficultés à se positionner à un niveau stratégique.

L'absence de plan et d'organisation dans la seconde partie est révélatrice d'une difficulté à structurer ses propositions.

Systèmes d'information et de communication

Le sujet proposé est totalement d'actualité et au cœur des préoccupations de nombreux décideurs publics. Malgré cela, les productions des candidats sont en moyenne plutôt décevantes. Très souvent des longueurs, peut être résultant d'une non maîtrise du domaine.

Souvent les candidats n'arrivent pas à formuler de manière synthétique leurs propositions et ils se perdent dans des considérations qui les éloignent du sujet. Un effort de clarté et de structuration doit être fait.

Par ailleurs, les fondamentaux de la gestion/pilotage de projet ne semblent pas acquis par la majorité : un effort de préparation reste à faire. Peu de candidat au niveau d'ingénieur en chef.

Réseaux et télécommunications

Un niveau général des productions plutôt bas.

La spécialité réseaux et télécom requiert des compétences et des connaissances qui n'ont pas pu être démontrées par les candidats.

Les différentes propositions formulées et les scénarios identifiés auraient gagné à être mieux développés par les candidats.

SIG-Topographie

Le niveau général est très faible.

Les candidats semblent avoir éprouvé des difficultés à comprendre le sujet et/ou les questions posées. Il y avait néanmoins de la matière pour des candidats qui auraient su prendre de la hauteur et vraiment avoir une vision stratégique. Ce n'était pas le cas de ceux qui ont composé.

 Anglais

Le texte a bien été compris par les candidats dans l'ensemble et le sujet était bien adapté au niveau requis.

Les difficultés résident essentiellement dans la mise en français et sur cette épreuve tout particulièrement les temps. Beaucoup de candidats emploient l'imparfait pour la passé simple et inversement. On note également des maladresses dans la traduction d'expressions idiomatiques qui ne sont pas rendues correctement en français.

Toutefois, le niveau général était meilleur cette année et les candidats qui ont bien rédigé leur traduction l'ont comprise, la précision était de rigueur. Certaines bonnes copies ont vraiment toujours cherché à traduire de façon fine et précise avec toujours un effort d'élégance dans la langue d'arrivée. Certaines copies sont de bonnes, voire excellente qualité.

On ne peut que recommander aux futurs candidats d'apprendre du lexique grâce à la lecture de la presse car cela leur permet non seulement d'enrichir leur vocabulaire mais également de se familiariser avec les expressions courantes de l'actualité mondiale.

 Allemand

Ensemble satisfaisant. Le niveau de traduction est globalement correct. Quelques candidats ont une très bonne compréhension de la langue étrangère et ont une grande capacité et d'aisance à transcrire en français le sens du texte.

 Espagnol

Beaucoup de faux-sens et d'omissions.

Le texte, long, comportait peu de difficultés de syntaxe et de lexique. L'orthographe, la grammaire, voire l'accentuation posent assez souvent problème.

L'ensemble est d'un niveau faible.

 Italien

Texte adapté à l'épreuve.

 Portugais

Pas d'observations/commentaires rédigés par les correcteurs.

VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRES AU SORT AUX EPREUVES ORALES

1) Concours Externe

Conversation avec le jury

Sujets d'actualité :

- Qu'est-ce que l'aménagement du territoire ?
- Y a-t-il trop de normes ?
- Faut-il être ingénieur pour manager une direction technique ?
- Quelle est l'importance du mouvement associatif dans la définition des politiques publiques ?
- Comment contrôler les délégations ?
- La mobilité professionnelle.
- Le contrôle de gestion.
- Qu'est-ce qu'une ville durable ?
- Les collectivités territoriales et l'aménagement numérique des territoires.
- La décentralisation aujourd'hui.
- La réforme des collectivités territoriales est-elle achevée ?
- Comment motiver le personnel ?
- Villes et campagnes : rivalité ou complémentarité ?
- La ville de demain.
- L'élu face à l'automobiliste, le cycliste, le piéton et le riverain.

Anglais

- Apple Flips the Playbook, Putting Mobile Tech in PCs
(The International Herald Tribune, 20 octobre 2010)
- Rightwing group seeks to strip climate change from US classrooms
(The Guardian, 28 mai 2010)
- What creationists really hate is that we emerged by accident
(The Independent, 7 janvier 2009)
- Little Diversity at Top of Bloomberg's Administration
(The New York Times, 28 juin 2010)
- Videophones have finally reached the living room
(The Economist, 7 octobre 2010)
- Genetic modification : glow-in-the-dark lifesavers or mutant freaks ?
(The Observer, 8 août 2010)
- White House pours oil on troubled gulf waters – in time for the mid-term elections
(The Observer, 8 août 2010)

Allemand

- Meine Daten gehören mir ?
(*Die Zeit, 15 juillet 2010*)
- Nachrichten aus dem Chaos
(*Die Zeit, 1^{er} juillet 2010*)

Espagnol

- Navarra es un ejemplo de que el desarrollo sostenible puede lograr beneficios
(*El Mundo, 16 février 2010*)
- Una cuenta atrás de nueve años para ensayar la fusión nuclear
(*El País, 30 juin 2010*)
- Tecnología española para el nuevo laboratorio de la NASA en Marte
(*El País, 31 juillet 2010*)
- Chile prepara un 'plan B' de rescate
(*Mina San José, 30 août 2010*)
- El centro técnico de Martorell concibe todos los modelos de la marca española
(*El País, 9 mai 2010*)

Italien

- Macchine che fanno ipotesi : E' questo il futuro della ricerca
(*La Repubblica, 26 juillet 2010*)

Portugais

- Energias Limpas
(*Instituto Brasileiro de Florestas, 3 janvier 2011*)

2) Concours Interne

Conversation avec le jury

Sujets d'actualité :

- L'autorité du supérieur hiérarchique repose-t-elle sur ses compétences techniques ?
- Devoir de réserve et discours de vérité vis-à-vis de l'élu.
- Comment concilier délégation et maîtrise des responsabilités ?
- La problématique des déchets.
- Intercommunalité ou supracommunalité ?
- Réhabiliter ou reconstruire le patrimoine dédié au public.
- Comment rendre l'impôt lisible pour le citoyen ?
- Les circuits courts de distribution (ou l'utilisation des produits locaux en restauration collective).
- Filières techniques et filières administratives.
- Toute une ville en zone 30 ?
- Internet peut-il vivifier la démocratie ?
- Principe de précaution : opportunité ou obstacle ?
- La mutualisation.
- Que signifie pour vous la notion de risque ?
- Les collectivités territoriales et le contexte énergétique actuel.

VIII. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS

Concours Externe



Anglais

Les sujets proposés sont bien adaptés à l'esprit de l'épreuve. Globalement, les candidats arrivent bien préparés, ce qui donne lieu à des prestations intéressantes, parfois brillantes. L'organisation de l'épreuve a été menée de façon méticuleuse.



Allemand

Deux candidats de niveaux extrêmement différents. Le premier possédant certaines connaissances, qui auraient gagné à être entretenues. Le second, en revanche, avait une pratique de la langue évidente, d'où une expression spontanée et fluide.



Espagnol

La majeure partie des candidats semblait bien préparée. Le niveau de langue variant en fonction de l'investissement en amont et du niveau de pratique. L'ensemble nous a donné satisfaction. La traduction reste la partie la mieux réussie de l'épreuve.



Italien

Très bon candidat maîtrisant la langue et la conversation avec aisance et justesse.



Portugais

Un seul candidat de très bon niveau aussi bien en compréhension qu'en expression.

Données Statistiques

IX. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe 30 postes
Concours interne 20 postes

Soit un total de 50 postes

X. CANDIDATS INSCRITS

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	211	117	328
LYON	118	67	185
STRASBOURG	22	16	38
BORDEAUX	64	34	98
RENNES	36	31	67
MARTINIQUE	23	12	35
REUNION	8	8	16
TOTAL	482	285	767

XI. CANDIDATS PRESENTS

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	120	79	199
LYON	69	50	119
STRASBOURG	16	12	28
BORDEAUX	31	25	56
RENNES	26	25	51
MARTINIQUE	11	9	20
REUNION	2	7	9
TOTAL	275	207	482

XII. CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR

L'étude de la recevabilité des candidatures a été effectuée après les épreuves écrites par l'autorité organisatrice. Les candidats étaient informés, au moment de l'inscription, que l'administration se réservait le droit de leur retirer leur admission à concourir s'ils ne remplissaient pas les conditions requises.

	Candidats Inscrits	Candidats présents	Candidats admis à concourir	Candidats non admis à concourir
Concours externe	482	275	200	75
Concours interne	285	207	202	5
Total	767	482	402	80

- **Conditions requises pour concourir**

Concours externe

	Candidats admis à concourir	% de répartition
Diplôme requis	41	20,5 %
Décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes	91	45,5 %
Dispense de diplôme (3 enfants, sportifs de haut niveau)	68	34 %
Total	200	100 %

Concours interne

	Candidats admis à concourir
Ancienneté : 7 ans au 1 ^{er} janvier 2010	202

XIII. PROFIL DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR

Age

	Concours externe	Concours interne	Total
- de 25 ans			
25 - 29 ans	14		14
30 - 34 ans	45	11	56
35 - 39 ans	55	60	115
40 - 44 ans	39	59	98
45 - 49 ans	27	45	72
50 - 54 ans	16	18	34
55 - 59 ans	3	9	12
+ de 60 ans	1		1
Total	200	202	402

Sexe

	Concours externe	Concours interne	Total
F	61	65	126
M	139	137	276
Total	200	202	402

Origine géographique

	Concours externe	Concours interne	Total
Alsace-Moselle	8	9	17
Aquitaine	9	9	18
Auvergne	3	6	9
Bourgogne	2		2
Bretagne	8	7	15
Centre	3	5	8
Champagne-Ardenne	2	2	4
Corse	1	1	2
Franche Comté	5	2	7
Languedoc Roussillon	11	7	18
Limousin	2	3	5
Lorraine		2	2
Midi-Pyrénées	8	6	14
Nord Pas de Calais	18	22	40
Basse Normandie	3	5	8
Haute Normandie	7	11	18
Pays de la	12	9	21

Loire			
Picardie	2	2	4
Poitou-Charentes	5	7	12
PACA	26	22	48
Rhône-Alpes Grenoble	5	14	19
Rhône-Alpes Lyon	15	7	22
Ile-de-France	40	26	66
Guadeloupe	1	2	3
Martinique	3	9	12
Réunion	1	6	7
Etranger		1	1
Total	200	202	402

- **Préparation aux concours**

	Concours externe	Concours interne
CNFPT	38	72
Autres	4	6
Pas de préparation	158	124
Total	200	202

- **Epreuves écrites : choix des options**

Répartition des candidats admis à concourir au concours interne, selon le choix de l'option à l'écrit (2^{ème} épreuve)

Option	Nombre de candidats
Centres techniques	6
Construction et bâtiment	26
Déchets – Assainissement	17
Déplacements et transports	19
Hygiène – Laboratoire - Qualité de l'eau	1
Logistique et maintenance	6
Paysages et espaces verts	11
Réseaux et télécommunications	4
Sécurité du travail	2
Sécurité et prévention des risques	7
Systèmes d'information et de communication	23
SIG - Topographie	7
Urbanisme	43
Voirie et réseaux divers	30
Total	202

Répartition des candidats admis à concourir au concours interne, selon le choix de langue à l'écrit (3^{ème} épreuve facultative)

Langues vivantes	Nombre de candidats
Allemand	9
Anglais	103
Arabe moderne	0
Espagnol	15
Italien	3
Portugais	2
Total	132

Niveau d'études

	Externe	Interne	TOTAL
Non renseigné	31	29	60
BEPC	1	1	2
BAC	1	-	1
Bac+2	1	12	13
Bac + 3	2	1	3
Bac + 4	6	-	6
Au-delà de Bac+4	158	159	317
TOTAL	200	202	402

XIV. EPREUVES ECRITES

1) Notes obtenues par épreuve par les candidats admis à concourir

✚ *Concours externe : rédaction d'une note (coef. 5)*

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,13	12,39	12,75
Note maximum	15,00	15,00	15,00
Note minimum	2,00	11,00	11,00
Note > 10	66	61	30

✚ *Concours interne : rédaction d'une note (coef. 5)*

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	8,48	11,42	11,45
Note maximum	15,87	15,87	15,00
Note minimum	0	8,00	9,25
Note > 10	47	28	7

✚ *Concours interne : analyse d'un document (coef. 4)*

Option : Construction et bâtiment

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10,06	14,25	
Note maximum	14,75	14,75	
Note minimum	4,25	13,75	
Note > 10	13	2	

Option : Centres techniques

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	11,17	15,00	15,00
Note maximum	15,00	15,00	15,00
Note minimum	8,00	15,00	15,00
Note > 10	4	1	1

Option : Logistique et maintenance

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	8,92		
Note maximum	11,00		
Note minimum	7,00		
Note > 10	1		

Option : Voirie et réseaux divers

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10,93	13,00	12,50
Note maximum	15,00	15,00	13,00
Note minimum	7,00	12,00	12,00
Note > 10	15	7	2

Option : Déplacements et transports

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,74	12,42	12,00
Note maximum	14,00	14,00	12,00
Note minimum	5,00	11,50	12,00
Note > 10	9	6	1

Option : Sécurité et prévention des risques

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10,44		
Note maximum	14,12		
Note minimum	6,75		
Note > 10	1		

Option : Hygiène – Laboratoires – Qualité de l'eau

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10,00		
Note maximum	10,00		
Note minimum	10,00		
Note > 10	-		

Option : Déchets – Assainissement

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10,28	14,00	15,50
Note maximum	17,50	17,50	16,75
Note minimum	5,75	10,00	14,25
Note > 10	7	4	2

Option : Sécurité du travail

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,57	13,75	13,75
Note maximum	13,75	13,75	13,75
Note minimum	6,00	13,75	13,75
Note > 10	3	1	1

Option : Urbanisme

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,30	13,05	12,83
Note maximum	15,00	15,00	15,00
Note minimum	4,00	9,50	9,50
Note > 10	18	9	2

Option : Paysages – Espaces verts

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,86	12,00	11,75
Note maximum	14,50	14,50	14,00
Note minimum	6,50	9,50	9,50
Note > 10	3	2	1

Option : Systèmes d'information et de communication

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,34	13,00	
Note maximum	16,00	16,00	
Note minimum	5,50	11,00	
Note > 10	7	4	

Option : Réseaux et télécommunications

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,38		
Note maximum	15,00		
Note minimum	5,50		
Note > 10	1		

Option : SIG - Topographie

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	6,27		
Note maximum	8,50		
Note minimum	4,25		
Note > 10	-		

Résultats d'admissibilité

- 55 points pour le concours externe, soit une moyenne de 11 sur 20
=> 61 candidats admissibles
- 99,25 points pour le concours interne, soit une moyenne de 11,02 sur 20
=> 40 candidats admissibles.

XV. CANDIDATS ADMISSIBLES

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	34	14	48
LYON	13	12	25
STRASBOURG	2	1	3
BORDEAUX	7	5	12
RENNES	4	6	10
REUNION	0	0	0
MARTINIQUE	1	2	3
TOTAL	61	40	101

XVI. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES

Sexe

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	38	26	64
FEMME	23	14	37
TOTAL	61	40	101

Age

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	-	-	-
25 – 29 ans	6	-	6
30 – 34 ans	18	2	20
35 – 39 ans	19	13	32
40 – 44 ans	8	9	17
45 – 49 ans	4	14	18
50 – 54 ans	4	2	6
55 – 59 ans	2	-	2
TOTAL	61	40	101

Niveau d'études

	Externe	Interne	TOTAL
Non renseigné	15	8	23
Bac+2	-	1	1
Bac+4	1	-	1
Au-delà de Bac +4	45	31	76
TOTAL	61	40	101

Origine géographique

	Externe	Interne	TOTAL
Alsace-Lorraine	1	1	2
Aquitaine	2	1	3
Auvergne	2	3	5
Basse-Normandie	1	-	1
Bretagne	1	2	3
Centre	-	1	1
Champagne-Ardenne	-	1	1
Franche-Comté	1	1	2
Haute-Normandie	2	3	5
Languedoc-Roussillon	3	-	3
Limousin	2	-	2
Lorraine	1	-	1
Midi-Pyrénées	1	3	4
Nord-Pas-de-Calais	9	1	10
Pays-de-la-Loire	3	4	7
Poitou-Charentes	1	1	2
Paca	7	5	12
Rhône-Alpes	6	5	11
Ile-de-France	17	6	23
Martinique	1	2	3
TOTAL	61	40	101

Préparation suivie

	Externe	Interne	TOTAL
Préparation	21	24	45
Pas de prépa	40	16	56
TOTAL	61	40	101

Organisme de formation de préparation

	Externe	Interne	TOTAL
CNFPT	19	20	39
Autre	2	3	5
Non renseigné	-	1	1
TOTAL	21	24	45

XVII. EPREUVES ORALES

1) Répartition des candidats présents selon leurs choix de matières

Concours externe

Epreuve facultative d'admission	
Matières	Nombre de candidats
Allemand	2
Anglais	35
Espagnol	5
Italien	1
Portugais	1
TOTAL	44

Concours interne

Epreuve écrite facultative d'admission	
Matières	Nombre de candidats
Allemand	2
Anglais	24
Espagnol	2
TOTAL	28

2) Notes obtenues par épreuves

Concours externe

	CONVERSATION AVEC LE JURY (coef. 5)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,78	12,78
Note maximum	17,00	17,00
Note minimum	3,00	9,00
Note supérieure à 10	30	28

	LANGUE VIVANTE ETRANGERE ALLEMAND FACULTATIVE (coef. 1)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,00	
Note maximum	18	
Note minimum	6	
Note supérieure à 10	1	

LANGUE VIVANTE ETRANGERE ANGLAIS FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,52	13,05
Note maximum	17	17
Note minimum	0	0
Note supérieure à 10	30	17

LANGUE VIVANTE ETRANGERE ESPAGNOL FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	14,1	18
Note maximum	18	18
Note minimum	10,5	18
Note supérieure à 10	5	1

LANGUE VIVANTE ETRANGERE ITALIEN FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	18	
Note maximum	18	
Note minimum	-	
Note supérieure à 10	1	

LANGUE VIVANTE ETRANGERE PORTUGAIS FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	17	17
Note maximum	17	17
Note minimum	-	17
Note supérieure à 10	1	1

	CONVERSATION AVEC LE JURY (coef. 5)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,9	12,5
Note maximum	16	16,00
Note minimum	5	9,00
Note supérieure à 10	10	10

	EPREUVE FACULTATIVE ALLEMAND (coef. 1)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	14,37	15,75
Note maximum	15,75	15,75
Note minimum	13,00	15,75
Note supérieure à 10	2	1

	EPREUVE FACULTATIVE ANGLAIS (coef. 1)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,20	10,64
Note maximum	17,00	14,00
Note minimum	5,00	7,00
Note supérieure à 10	12	4

	EPREUVE FACULTATIVE ESPAGNOL (coef. 1)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,62	
Note maximum	9,50	
Note minimum	7,75	
Note supérieure à 10	0	

4) Moyenne générale par concours

	Admissibles	Lauréats
Externe	12,39	12,78
Interne	12,25	12,50

5) Résultats d'admission

116,5 points soit une moyenne de **11,65 / 20** pour le concours externe
Soit 30 candidats admis

168,75 points soit une moyenne de **12,05 / 20** pour le concours interne
Soit 12 candidats admis

XVIII. LAUREATS

Répartition des candidats selon leurs choix de matières

 *Concours externe*

Epreuve facultative d'admission	
Matières	Nombre de candidats
Anglais	19
Espagnol	1
Portugais	1
TOTAL	21

 *Concours interne*

Option	Nombre de candidats
Centres techniques	1
Construction et bâtiment	-
Déchets – Assainissement	2
Déplacements et transports	1
Hygiène – Laboratoire - Qualité de l'eau	-
Logistique et maintenance	-
Paysages et espaces verts	2
Réseaux et télécommunications	-
Sécurité du travail	1
Sécurité et prévention des risques	-
Systèmes d'information et de communication	-
SIG - Topographie	-
Urbanisme	3
Voirie et réseaux divers	2
Total	12

Epreuve facultative d'admission	
Matières	Nombre de candidats
Allemand	1
Anglais	7
TOTAL	8

XIX. PROFIL DES LAUREATS

Sexe

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	17	9	26
FEMME	13	3	16
TOTAL	30	12	42

Age

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	-	-	-
25 – 29 ans	3	-	3
30 – 34 ans	8	1	9
35 – 39 ans	11	5	16
40 – 44 ans	4	2	6
45 – 49 ans	2	4	6
50 – 54 ans	1	-	1
55 – 59 ans	1	-	1
TOTAL	30	12	42

Niveau d'études

	Externe	Interne	TOTAL
Au-delà de Bac+4	24	10	34
Non renseigné	6	2	8
TOTAL	30	12	42

Origine géographique

	Externe	Interne	TOTAL
Alsace-Lorraine	1	1	2
Aquitaine	2	-	2
Auvergne	1	2	3
Basse-Normandie	1	-	1
Bretagne	1	-	1
Corse	1	-	1
Franche-Comté	-	1	1
Haute-Normandie	2	1	3
Limousin	1	-	1
Midi-Pyrénées	-	2	2
Nord-Pas-de-Calais	4	-	4
Pays-de-la-Loire	-	2	2
Poitou-Charentes	1	1	2
Paca	3	-	3
Rhône-Alpes	3	1	4
Ile-de-France	8	-	8
Martinique	1	1	2
TOTAL	30	12	42

Préparation suivie

	Externe	Interne	TOTAL
Préparation	10	8	18
Pas de prépa	20	4	24
TOTAL	30	12	42

Organisme de formation de préparation

	Externe	Interne	TOTAL
CNFPT	9	7	16
Non renseigné	1	1	2
TOTAL	10	8	18